

Mon té non !

Autor(en): **H.L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 48

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

terdam, qui donna au panthéisme sa forme la plus rigoureuse.

Les œuvres de *Hobbes*, philosophe anglais, défenseur du despotisme en politique et du matérialisme en philosophie.

Les livres mystiques et « phanatiques » suivants :

Tous les livres de *Jeanne Leude*; ceux de *Hobarg*, de *Bœhm*, de la *Petersen*, de *Stiels*, et spécialement son trésor des champs, ses lettres, etc. Les livres de *Taulerus*, de *Poileret*, de *Vergelius*, de *Schwinkfeld*, de *Franken*, *M^{lle} Bourignon*, le guide spirituel de *Molinos*.

Le 7^{me} de décembre 1698 ont été convoqués, en cour baillivale de Lausanne, les sieurs David Gentil, Philibert Barbot et Bruel, marchands libraires à Lausanne, où ils ont promis et juré par serment, au nom de Dieu Tout-Puisant :

« Que, dès à présent à l'avenir, ils n'apporteront, enverront, ny débiteront, ny ne feront entrer, envoyer, ny débiter par d'autres dans la ville et pays de Leurs Excellences de Berne, nos souverains seigneurs, aucuns auteurs ny livres athéistes, déistes, comme aussi de mystiques, qui leur ont été nommés cy-dessus, de quelle langue et religion qu'ils puissent être, soit d'auteurs papistes, luthériens, ny d'autres quakers hérétiques, et le tout observer de bonne foy, aussi vrai qu'ils souhaitent que Dieu leur soit en aide et en la vie et en la mort. »

Peste ! on ne badinait pas au temps de LL. EE.

Chanson de saison.

Suite des « Chansons de nos aïeux ».

LA CHASSE.

Chacun de nous a sa folie :

Moi, la chasse est ma passion,
Tontaine, tonton.

C'est un plaisir que je varie
Suivant le lieu, l'occasion,
Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Tantôt les perdrix dans la plaine,
Tombent sous mes coups à foison,
Tontaine, tonton.

Tantôt la troupe, au bois, m'entraîne,
Tout gibier me plaît, s'il est bon,
Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Dans les vignes du vieux Silène,
La chasse est de toute saison,
Tontaine, tonton,

Et le plaisir passe la peine,
Car on y laisse sa raison,
Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Quelquefois, je vais au Parnasse ;
Mais hélas, depuis qu'Apollon,
Tontaine, tonton,

N'a plus le goût pour garde-chasse,
Son domaine est à l'abandon :
Tonton, tonton, tontaine, tonton.

Sur les terres de la Fortune,
Le chasser n'est pas aussi bon,
Tontaine, tonton.

La chasse au vol est trop commune,
Depuis dix ans dans ce canton,
Tonton, tonton, tontaine, tonton.

J'aime à braconner à Cythère ;
Mais du cor j'adoucis le ton,
Tontaine, tonton.

Les Grâces ne se prennent guère
Dans les filets du fanfaron.
Tonton, tonton, tontaine, tonton.

L. PHILIPPON DE LA MADELINE.

Il est trouvé ! — Qui ? — Le successeur de M. Archinard, comme maître des ballets de la *Fête des Vignerons*. Toute lourde qu'elle soit, cette succession n'effraie point M. Michel-Ange d'Alessandri, de Marseille, à qui vient de la confier le Comité de la fête. De nombreux succès en Europe et en

Amérique et le témoignage précieux de M. Archinard, lui-même, recommandaient le choix qui vient d'être fait.

Galants, prenez vos chalumeaux,
Animez-vous, gentes fillettes,...

Petites annales de novembre.

1532. — Les premières espousailles que le prédicant (réformé) fist à Orbe furent faites le jour feste Saint-Martin en hyver, après vespres, de la sorte que s'ensuit : premièrement le prédicant fist son sermon, puis appella l'espoux, disant : « Nicolas, voulez-vous pas la Marguerite pour vostre femme et épouse ? », et le dit Nicolas respond « qu'ouy ». Lors le prédicant prist à tesmoin toute l'assemblée et puis en demanda le semblable à la Marguerite, laquelle respondit « qu'ouy », dont en reprint l'assemblée à tesmoin comme paravant. Et voilà la forme de leurs espousailles dont ils usent pour leur commencement ; depuis, ils en ont usé, tant du baptême que des espousailles, un peu plus honnestement, assavoir avec prières en forme d'un livre qu'ils ont fait, appelé le Cathéchisme, où ils ont devisé de la forme et manière comme l'on doit faire la Sainte-Cène de nostre Seigneur, la forme de baptizer et d'espouser. Les dits luthériens faisoient tous les ans trois fois cène, assavoir à Noël, à Pasques et à Pentecoste.

PIERREFLEUR.

Mon té non !

Un de nos abonnés de Peseux (Neuchâtel) nous écrit ce qui suit :

« Je parcourais cet après-midi les rues de Lausanne et voyais, aux devantures des librairies, divers almanachs exposés ; dans le nombre, plusieurs de la Suisse allemande. Nulle part, je ne vis notre « Messager boiteux » de Neuchâtel », tandis qu'à Neuchâtel on trouve partout les almanachs vaudois.

» Pourquoi si peu de réciprocité ?
» Serait-ce donc toujours parce qu'il n'y en a point comme vous ?
» Agréez, etc.

H. L. »

Avis à nos libraires.

Aveu. — Une brave paysanne était, en vain, venue à plusieurs reprises chercher son mari à l'auberge.

— Ouai, c'est bon, je vais.

La femme insistait avec douceur et patience.

— Vous avez là une épouse bien bonne, fait l'aubergiste à son client.

— Oh ! pou ça, c'est vrai ; aussi que le bon Dieu me la prenne, car pou sûr je ne la mérite pas.

Bon pour tout le monde.

Nous discussions, l'autre soir, entre amis, de la femme et du mariage, deux questions fort intéressantes et qui font l'objet de bien des conversations.

L'un de nous — il n'est pas marié — prétendait qu'une des causes principales des petites querelles de ménage était, la méconnaissance, par plusieurs dames, de ce que l'on pourrait appeler les « petites vertus du foyer ».

Il y a beaucoup de vrai dans ce jugement. Voici d'ailleurs, à l'appui, ce que disait, dans un de ses livres, une femme de beaucoup de cœur et d'esprit, M^{me} Marie de Saverny. Nous résumons :

Les petites vertus, il ne faut pas s'y méprendre, ont une importance capitale dans la vie d'une femme ; on peut dire qu'elles sont un des plus grands éléments du bonheur intérieur du ménage.

Parmi les dons que Dieu peut nous accorder dans sa bonté, il n'en est pas, à mon sens, de plus dési-

rable et de plus précieux, au point de vue social, que cette facilité, cette douceur et cette égalité d'humour qui forment ce qu'on appelle un heureux caractère. C'est en effet un avantage considérable dans la vie que cette disposition qui présente toutes choses sous le meilleur côté, qui fait accepter les mécomptes et les peines avec une résignation facile, qui écarte enfin, par l'aspect riant d'un visage aimable, la triste pensée de la douleur et du chagrin.

Puis, M^{me} de Saverny reconnaît que nous ne naissons pas tous avec ce don précieux et se demande comment on peut l'acquérir, dans une certaine mesure.

C'est, à l'avis de l'auteur, « en s'inspirant des enseignements de la religion qu'on trouvera le secret de cette bienveillance aimable qui séduit et qui plaît ».

« C'est surtout la pratique de la vertu humaine par excellence, la *charité*, qui donnera les qualités essentielles de l'heureux caractère. » C'est elle qui prédispose tout naturellement à un accueil bienveillant, qui prévient la méfiance et le soupçon ; elle donne cette expression de bonheur et de cordialité qui attire la sympathie et désarme le mauvais vouloir.

On apprend, par la charité, à pardonner sans efforts, à ne point s'offenser facilement, à jouir du bonheur des autres.

Citons encore, pour terminer, ce passage de M^{me} de Saverny :

Si les qualités du caractère sont nécessaires à l'homme, et lui sont d'un grand secours dans le combat incessant de la vie, elles sont plus indispensables encore à la femme.

Notre mission n'est-elle pas en effet de préparer le repos et le bien-être de ceux qui nous sont chers, d'attirer autour du foyer des cœurs amis, des visages souriants, d'adoucir les chagrins et de les consoler ? Comment pourrions-nous le faire si nous ne possédions pas le calme et la sérénité de l'âme, qui permettent de mettre en jeu toutes les ressources du cœur et de l'esprit ?

M^{me} de Saverny a parfaitement raison. N'oublions point, toutefois, que les querelles de ménage ne sont pas le fait de la femme seule ; c'est souvent aussi celui du mari, à qui les excellents conseils ci-dessus ne sauraient être inutiles. Il n'est pas jusqu'aux célibataires qui n'en puissent faire leur profit.

La vertu de la charité est bonne pour tout le monde.



Dictée. — Le maître : « Allons, écrivez : Le Seigneur — virgule — a dit l'Evangile — virgule — ne veut pas la mort du pécheur — à la lignée. »

Début final. — On conduit un condamné au supplice :

— Quel jour avons-nous ? demande celui-ci au bourreau.

— Qu'est-ce que ça peut vous faire ?

— Je voudrais savoir.

— Eh bien, c'est lundi.

— Diable ! la semaine débute bien mal.